

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 décembre 2021

Assises du commerce : France urbaine soumet 18 propositions

France urbaine a participé aux Assises du commerce, lancées depuis le 1^{er} décembre 2021 par le Gouvernement. Les grandes villes, agglomérations et métropoles, cœur battant de la vie économique du pays, sont les territoires en première ligne et actrices des grandes mutations du commerce.

De fait, l'association s'est pleinement engagée pour que ces Assises soient l'occasion d'adapter les évolutions du commerce au plus près des attentes, des besoins et des réalités locales et de donner aux élus locaux les moyens d'y contribuer.

Pour cela, **France urbaine soumet 18 propositions concrètes**, dont voici les quatre principales :

- 1. Fixer le commerce de proximité comme une priorité dans les stratégies commerciales des villes.** La plupart des grandes agglomérations sont maintenant dotées d'outils de maîtrise et de régulation des implantations commerciales qui leur permettent de gérer le commerce au plus près des réalités locales. France urbaine soutient l'expérimentation d'une suspension des Commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC) dans les territoires les plus avancés en matière de régulation urbanistique de l'offre commerciale.
- 2. Structurer la logistique urbaine.** France urbaine, qui a lancé récemment un groupe de travail dédié, propose de développer l'appui aux expérimentations engagées dans les territoires pour structurer et réguler la logistique urbaine, qui va devenir un enjeu stratégique majeur dans les grandes villes, tant sur le volet économique qu'écologique dans les années à venir.
- 3. Mettre en œuvre, notamment à l'échelle européenne, une véritable équité concurrentielle et fiscale entre commerce physique et commerce digital.** Parce que le commerce physique de proximité doit être absolument soutenu et valorisé, France urbaine appelle à expérimenter une fiscalité concernant spécifiquement les plus grands entrepôts de e-commerce, supérieurs à 40 000 m².
- 4. Donner la priorité à la lutte contre les loyers commerciaux élevés dans les centres urbains :** France urbaine propose un appui à l'expérimentation de l'encadrement des loyers commerciaux dans les secteurs les plus tendus.

Le commerce est une priorité des élus des grandes villes, agglomérations et métropoles pour le mandat 2020-2026. Les conclusions des Assises du commerce, qui devront porter sur l'offre mais aussi la demande, doivent être à la hauteur des attentes des citoyens, car elles impacteront la vie quotidienne des Français. France urbaine partage la conviction que la transformation souhaitée ou subie du commerce en France ne sera pas le fruit d'une démarche centralisée mais d'un pacte de confiance différencié selon les territoires, entre les acteurs locaux, publics et privés. Pour cela, les intercommunalités sont les plus à mêmes, de par la cohérence de leur organisation et de leurs compétences, de structurer et réguler le commerce.